

Magouilles

Suisses...

Tout le monde est bien d'accord. L'argent n'a pas d'odeur. On se réjouit quand une de nos entreprises soufle un marché sous le nez d'un concurrent étranger grâce à un pot-de-vin mieux placé ou lorsqu'un gouvernement étranger se heurte au mur de notre secret bancaire. On est somme toute assez fier de ce que tant d'escrocs placent leurs économies chez nous en toute sécurité. La population se révolte à l'idée que des autorités étrangères en demandent la restitution. Que seraient devenues nos banques si elles avaient dû rembourser aux Alliés les dépôts que leur avaient confiés les dirigeants nazis ? Et de quelle confiance auraient-elles encore bénéficié auprès des investisseurs ? Mais les choses sont très différentes quand il s'agit des pauvres : dans ce cas, plus question d'admettre la moindre entourloupe. L'argent destiné aux pauvres est tellement suspect qu'il doit sentir le savon frais.

Les campagnes « humanitaires » d'habitude sollicitent la générosité en rappelant les avantages fiscaux accordés pour les donations au profit des organisations qui œuvrent pour le tiers monde. Mais ces dispositions sont bien connues et parfaitement légales. Alors, pourquoi des secrets ?

Comme chacun le sait, le code des impôts permet d'effectuer la déduction fiscale des sommes dont on fait don à certaines associations caritatives, notamment à celles qui s'occupent des pays en voie de développement.

— C'est une technique classique. Pas besoin d'une fiduciaire ni d'un fiscaliste de ton talent pour y procéder. Beaucoup

d'entreprises et même des particuliers profitent de cette possibilité de déduction, tout en accomplissant une bonne œuvre, pour diminuer leur bénéfice taxable ou passer dans une tranche d'impôt moins lourde.

Mais l'opération se révèle spécialement avantageuse lorsque l'association bénéficiaire offre le remboursement partiel de la donation qu'elle a reçue que la fiduciaire garantit à l'entreprise généreuse la récupération d'une partie de son versement après qu'elle l'a entièrement amorti dans sa déclaration d'impôts ?

Il faut un choix d'associations philanthropiques. Les plus faciles à utiliser sont celles qui s'occupent de l'Afrique. La donation est effectuée auprès d'une association qui a son siège en Suisse ; c'est elle qui délivre la souche permettant d'opérer la déduction fiscale. Ensuite, les fonds récoltés sont envoyés sur le compte des œuvres bénéficiaires, toutes constituées dans des petites républiques africaines. Lorsque les versements arrivent à la banque, quelque part au fond de l'Afrique, une partie est effectivement encaissée sur place. Le

reste, le montant à rembourser, est immédiatement viré au profit de la firme donatrice, au Panama ou aux Bahamas. Seuls, des employés de notre fiduciaire disposent de la signature des comptes bancaires. Ils s'assurent ainsi du bon déroulement de toute l'opération et de la répartition de l'argent. Tout le monde y gagne : le donateur bien entendu, mais aussi les associations bénéficiaires qui en retirent de nombreux avantages. D'abord, elles conservent une partie des sommes. Mais leur principal intérêt est ailleurs. Grâce aux fonds considérables qu'elles ont apparemment réunis, elles renforcent leur crédibilité, s'imposant ainsi à leurs concurrentes moins opulentes. On n'imagine pas combien la lutte est féroce dans le domaine philanthropique ; au moins aussi impitoyable qu'entre commerçants ! Le plus amusant, c'est que les œuvres qui font appel à notre technique récupèrent auprès des pouvoirs publics les sommes remboursées à leurs donateurs !

Les subsides officiels sont en effet attribués selon la puissance des associations. En pratique, ils vont donc à celles qui ont récolté la plus grande part des donations privées !

— Ce n'est pas tout ! Grâce à l'importance qu'elles ont acquise, ces associations siègent dans les conseils et autres commissions chargés de proposer l'affectation des subsides internationaux ou gouvernementaux. Je ne dois pas faire un dessin pour expliquer la méthode de répartition qu'elles adoptent.

Ceux des entreprises humanitaires se prennent très au sérieux. Ils considèrent que leur cause est la plus importante affaire du monde devant laquelle tout doit s'effacer. Ils en perdent le respect des valeurs essentielles de la vie en société, la politesse, l'honnêteté et la décence, si celles-ci sont un obstacle à leur activité.

... N'est-ce pas la lutte contre la famine qui y gagne en fin de compte ?

et après

A. BIRNBAUM